



La Commune



L'intersyndicale en question

Éditorial

Le 27 octobre 2010, le Parlement a adopté définitivement le projet de loi sur les retraites présenté par Sarkozy, après que le PS, le PCF et le PG se soient livrés à la mascarade des amendements. Le Premier ministre Fillon et son ministre du travail Woerth ont immédiatement déclaré : " la loi de la République doit être désormais acceptée par tous ". Avec l'adoption de cette loi, pour une retraite à taux plein, il faudra avoir travaillé 42 ans et l'âge légal de départ à la retraite passe de 60 à 62 ans.

C'est la poursuite de la loi Fillon de 2003.

Depuis le mois de janvier 2010, les média aux ordres du gouvernement n'ont eu de cesse de ressasser les mêmes arguments que ceux utilisés en 2003 : le financement des retraites est menacé par la hausse démographique et l'allongement de la durée de vie. C'est ainsi que la loi Fillon passa grâce au refus de l'unité syndicale pour le maintien des 37,5 avec la complicité active de Chèreque, Secrétaire général de la CFDT.

Sarkozy l'avait annoncé dans ses vœux, il aurait deux priorités pour l'année 2010 : les retraites et la réforme territoriale, et de déclarer : " il faudra que tout soit mis sur la table : l'âge de la retraite, la durée de cotisation... ". Et le 25 janvier dans une allocution sur TF1, il précisait : " Cette affaire des retraites, ce n'est pas une question de droite ou de gauche, d'opposition ou de majorité. J'aimerais qu'il y ait un consensus d'ici à la fin de l'année. " Responsables politiques de " gauche " et responsables syndicaux étaient d'ores et déjà avertis et leur réponse ne se fit pas attendre. A tout seigneur tout honneur, le Parti socialiste par la bouche de Martine Aubry s'exclama sur RTL : " Je pense qu'on doit aller, qu'on va aller très certainement vers 61 ou 62 ans ". Le 15 février à l'issue du sommet social Sarkozy félicitait les dirigeants syndicaux en ces termes : " Je veux... rendre hommage... à la responsabilité dont ont fait preuve les organisations syndicales tout au long de l'année " et il annonce que les " négociations " se dérouleront d'avril à juillet et même en août s'il le faut. Immédiatement, la CFDT, la CGT, la FSU, Solidaires et UNSA appelaient à une journée d'action pour le 23 mars " pour que le débat sur les retraites prenne en compte l'ensemble des questions... ". Quel débat, avec un parti du Président qui représente 11,6% des inscrits aux élections régionales ?

Le 15 juin, le projet de loi est déposé, le conseil des ministres l'adopte le 13 juillet et l'Assemblée nationale en débat à partir du 7 septembre.

Nouvelle journée d'action, le 24 juin, à la veille des congés scolaires. L'AFP qui avait attribué à Bernard Thibault l'emploi du mot retrait à propos de la réforme Sarkozy, publie un démenti à la demande de la CGT. De fait, aucun communiqué de " l'intersyndicale " n'a employé ce mot, encore moins un appel à la grève générale jusqu'au retrait.

Depuis la rentrée scolaire, c'est l'avalanche des journées d'action. Après le 7 septembre, le 15 septembre, le 23 septembre, le 2 octobre, le 12 octobre, le 16 octobre, le 19 octobre, le 28 octobre au lendemain de l'adoption définitive de la loi et maintenant le 6 novembre.

Alors que par millions et millions, salariés et jeunes soutenus par l'immense majorité de la population, ont crié leur rejet de cette " réforme ", les dirigeants des Confédérations syndicales aidés de leurs amis de " gauche " ont laissé isolés les travailleurs qui se sont lancés dans les grèves reconductibles. Ils ont laissés seuls, face à la répression, les lycéens, les étudiants et les salariés des raffineries et la " réforme " est passée. Mais la crise politique, provisoirement contenue, est toujours là et Sarkozy se garde bien de tout triomphalisme car il sait qu'un peu plus tôt, un peu plus tard, elle rebondira à un niveau plus élevé.

Elie Cofinhal,
le 3 novembre 2010

Modifié le vendredi 28 juin 2013

Voir aussi dans la catégorie Editoriaux

Personne ne nous représente !

Rarement la lutte de classes n'aura autant encadré les élections. Rarement le rejet des partis institutionnels n'aura été aussi fort comme en atteste l'explosion de l'abstention ouvrière... »

Explosions spontanées et débouchés politiques

Toute la situation porte en elle les germes d'une crise révolutionnaire. Sous les coups de butoir de la lutte de classes, la Ve République, ses institutions, ses partis, sont dans un état de... »



La gifle et la manifestation du 12 juin 2021

La gifle assénée à Macron a la vertu de sa clarté corporelle. Peu importe celui qui la lui a donnée : elle illustre de manière cinglante l'exaspération et le ras-le-bol de la population face... »

Un récent rapport de trois économistes du Fonds Monétaire International (FMI)¹ a mis en lumière le lien déjà connu entre épidémies et « troubles sociaux ». »

Notre priorité absolue : un plan d'urgence contre le chômage, la pauvreté et Macron !

Laurent Saint-Martin, député LREM du Val-de-Marne et rapporteur du budget, l'affirme : « les réformes restent d'actualité ». E il précise : « c'est juste le calendrier qui est repensé... »



Ils ne couvriront pas notre colère. Macron, dehors !

Depuis maintenant sept mois, Macron et son gouvernement font la démonstration quotidienne de leur incompétence, de leur irresponsabilité, et de leur incapacité à sortir de la crise sanitaire... »
